



A qui appartient un chemin viticole ?

Par **fabetgael**, le **16/05/2009** à **13:29**

Bonjour,

j'aimerais savoir si il m'est possible d'empierre un chemin traversant les vignes au pied de mon jardin pour créer un accès.

Le chemin dans les vignes est il communal? privé?

Ai-je le droit de l'emprunter, et si oui, puis-je à mes frais y apporter des améliorations?

Merci

Fabrice